



SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 D'INFORMAZIONE
 D'INFORMAZIONE

AGRICULTURE

**Objectif
croissance**

PORTRAIT

*Francesca
Desideri,
magie des plantes*



ARTISANAT

*Les secrets
du chocolat
à Peri*



1,60€



Exposition

Du 7 au 15 avril 2016

Vernissage le jeudi 7 avril à 18h30

**Chantal
Maroselli**

**Muriel
Rossi**



Locu Teatrale

du lundi au vendredi de 9h à 17h

8, rue Hyacinthe Campiglia, Ajaccio

Tel : 04 95 10 72 03



HUMEUR

La recette du bonheur!

Et aujourd'hui, c'est quoi qui va mal? Question un tantinet moqueuse d'un adolescent blasé par une actualité toujours aussi morose. C'est vrai qu'il devient de plus en plus compliqué d'écrire des papiers emplis d'optimisme.

Ok! Essayons! Ne parlons que de bonheur.

Fermons les yeux sur ces milliers d'étudiants qui sont descendus dans les rues le 9 mars pour exprimer leur refus d'une réforme du travail qui semble assombrir encore un peu plus leur avenir professionnel.

Oublions les jolies phrases de plus en plus fleuries des élus qui, obsédés par la pêche aux voix, en oublient leur devoir d'exemplarité.

N'abordons surtout pas l'avenir de notre planète, sur laquelle nous allons pour quelques années encore laisser fonctionner des centrales vieillissantes pointées du doigt dans un rapport de l'Autorité de sûreté nucléaire publié il y a déjà plus d'un an.

Et enfin, aucun mot puisque tout a été dit, sur la remise en catimini de la Légion d'honneur au prince héritier d'Arabie Saoudite. Prince et ministre de l'Intérieur d'un pays qui pour mémoire a fait exécuter plus de 70 personnes depuis janvier. Oublions cela.

Retenons simplement que les Émirats Arabes Unis ont pris une longueur d'avance sur le pays des Droits de l'Homme en nommant une femme à la tête du tout nouveau ministère du bonheur.

Voilà, nous y sommes! À quelques jours du printemps, prenons-en de la graine et ne pensons qu'à notre quête du bonheur. «*Il est impossible que l'on soit heureux si l'on ne veut pas l'être*» disait le philosophe Alain.

Alors, une fois n'est pas coutume, après ce doux hiver, hâtons-nous de regarder la nature s'éveiller. Regardons les couleurs de cette nouvelle saison. Aspirons à vivre pleinement ces petits moments d'insouciance, de bonheur désiré qui caractérisent la jeunesse, cette jeunesse en mal d'avenir. ■ dominique.pietri@yahoo.fr



Da Roland FRIAS

À MODU NOSTRU

O Google, parla mi corsu

Un annu fà, Facebook s'hè messu à a lingua nustrale. Hè statu seguitatu da Qwant, u mutore di ricerca eurupeu, è tocca avà à u gigante americanu Google di permette à i so utilizatori di sceglie u corsu -accantu à u francese, l'inglese, l'alemanu o u spagnolu- ind'u so serviziu di traduzione!

U corsu chì face dunque parte oramai di e 103 lingue aduprate da Google è di e 13 nove chì sò state integrate dopu à a so ultima messa à ghjornu.

D'altronde, Google hà mandatu un cumunicatu induv'ellu dichjareghja chì oghje ghjornu più di 3 milioni di persone anu cuntribuitu à a megliurazione di quasi 200 milioni di parole tradutte. Tandù, hà invitatu a ghjente à raghjungehje i so cuntributori.

Ghjè ancu precisatu chì per determinà l'integrazione à u so sistema d'una lingua nova, Google ritene parechji elementi. In prima, ci vole chì a lingua sia scritta. Dopu, ci vole à truvà nantu à a tela traduzione numerose in sta lingua. Ghjè cusì ch'ellu si pò fà una cumbinazione di l'arnese d'amparera automatica, di cuntenuti sottu licenza è di a partecipazione di a cumunità di Google Traduzione.

L'arnese d'amparera automatica permette d'identificà mudelli statistichi per gestisce a maiò parte di l'amparera di a lingua, ma, secondu Google, ùn si pò avanzà bè chè cù l'impegnu di l'utilizatori chì anu un rollu impurtantissimu da cunstituisc sta basa di travagliu è pudè veramente piglià in contu a ricchezza d'una lingua.

Sapendu chì u cumunicatu hè statu firmatu da Anne-Gabrielle Dauba-Pantanacce, a Direttrice di a Comunicazione è di e Relazione Stampa di Google in Francia.

Scrivi chì e so radiche sò in Corsica è ch'ella hè stata sensibile à l'usu di a lingua nustrale nantu à u situ inventatu ind'u 1998 da l'ingeniosi Larry Page è Sergey Brin.

Dice dinù ch'ella hà sustenutu assai stu prughjettu. Per ella, e tennulogie di u numericu ripresentanu un arnese maiò da mantene è valorizà l'identità è e culture lucale. Ind'un mondu glubalizatu, Internet favorizeghja u sintimu d'appartenenza à una cumunità è Google hè felice di purtà ci una petra, in particolare à prò di u corsu.

Ghjè più chè una bona! Avà, si pò pregà listessa sorte à i nostri amichi Alsassiani o Brittoni... Evviva!

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE
 © est édité par CorsicaPress Éditions SAS
 Immeuble Marevista,
 12, Quai des Martyrs de la Libération,
 20200 Bastia
 Tél. 04 95 32 89 95 & 04 95 32 89 90
 Directeur de la publication - Rédacteur en chef
 Paul Aurelli (04 95 32 89 95)
 email : journal@corse-information.info
 Conseillers: Roland Frias (Cultura è lingua corsa),
 Christian Gambotti (Diaspora et Corses de l'extérieur)
BUREAU DE BASTIA - RÉDACTION
 1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA
 Tél. 04 95 32 04 40
 Annonces légales - Tél. 04 95 32 89 92
BUREAU D'AJACCIO - RÉDACTION
 21, Cours Napoléon, 20000 AJACCIO
 Tél. 09 67 48 71 56 - 04 95 32 89 95
 Annonces légales - Fax 09 70 60 12 93
Avec la collaboration de:
 • Elisabeth Milleliri
 1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) Pascal Muzzarelli
 Secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris
 Amandine Alexandre (Londres), Batti,
 Frédéric Bertocchini, Roland Frias, Jacques Fusina,
 Marie Gambini, Christian Gambotti (Paris),
 Claire Giudici, Kampà, Jean-Toussaint Leca,
 Toussaint Lenziani, Michel Maestracci,
 Ghjacumu Andria Mela, Jacques Paoli, Manon Perelli,
 Dominique Pietri, David Raynal (Paris),
 partenariat avec **Alta Freqenza**
 Comité de surveillance:
 Philippe Giammari, président,
 Jérôme Fabro-Aurelli, vice-président.
IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia
 Dépôt légal Bastia CPPAP 03191 88773 - ISSN 2114 009
 • Fondateur Louis Rioni

Vous vivez en Balagne,
 en Centre-Corse,
 dans le Cap,
 la région de Bonifacio
 ou le Sartenais,
 vous avez
 une bonne connaissance
 de la vie publique,
 culturelle, associative
 et sportive
 dans votre bassin de vie?
Vous souhaitez mettre
 en lumière les initiatives
 qui y voient le jour?
Vous aimez écrire et/ou
 prendre des photos?
**L'ICN recherche
 des
 correspondants locaux.**
 Écrivez-nous:
journal@icn-presse.corsica



ABONNEMENT NUMÉRIQUE:
contact.journal@corse-information.info

POLITIQUE

Les îles sœurs main dans la main



Photo Marlon Perelli

Gilles Simeoni détaille près de 100 M€

À l'occasion du débat sur le document d'orientations budgétaires, lors de la dernière session de l'Assemblée de Corse, le président de l'Exécutif a détaillé, point par point, les créances héritées de l'ancienne mandature. Mais en l'absence de Paul Giacobbini, le débat, qui s'annonçait houleux, s'est finalement tenu dans la sérénité

Les orientations budgétaires pour 2016 étaient au menu de la dernière session de l'Assemblée de Corse. Un débat durant lequel le président de l'Exécutif de Corse, Gilles Simeoni, a fait état, point par point, des arriérés de paiement hérités de l'ancienne mandature, et trouvés par les nationalistes à leur arrivée aux responsabilités. Dans le viseur, 96,2M€ d'engagements souscrits sans recettes, un passif « dont l'existence n'apparaissait pas pour l'essentiel dans les comptes de la Collectivité Territoriale de Corse ».

« Dès notre prise de fonction, nous avons été sollicité par des dizaines de partenaires de la CTC qui nous disaient attendre depuis des mois, voire des années, le règlement de sommes dues au titre de subventions, dotations, ou engagement pluriannuels », s'est inquiété Gilles Simeoni avant d'énumérer, sur une liste à la Prévert, des exemples d'impayés. Seraient entre autres concernés des organismes de formation à l'instar de l'AFPA, des associations, des clubs sportifs, mais également France 3 Corse Via Stella, des sociétés de productions, ou encore « 174 communes qui attendent le règlement d'une part significative de leur dotation quinquennale ».

La mise en lumière de ces arriérés de paiement, dans un premier temps, le 3 mars devant le Conseil économique, social et culturel, avait conduit l'ancien président de l'Exécutif, Paul Giacobbini, à réfuter ces accusations et à qualifier son successeur de menteur. « C'est une odieuse manipulation », avait-il déclaré sur l'antenne de Via Stella. Des propos qui laissaient présager d'un clash à l'Assemblée ce 11 mars.

Cependant, Paul Giacobbini ayant été retenu à Paris pour des raisons de santé, et ses lieutenants Paul-Marie Bartoli et Pierre



Photos AF

La coopération entre les deux îles se renforce. Après un premier voyage de l'Exécutif corse vers la région autonome italienne en février, c'était au tour d'une délégation sarde de se déplacer à la CTC le 14 mars.

Trois semaines après la visite de l'Exécutif corse à Cagliari, une délégation conduite par le président de la région autonome de Sardaigne, Francesco Pigliaru, était reçue à la Collectivité Territoriale de Corse, lundi 14 mars. À l'occasion de cette nouvelle rencontre, trois tables rondes se sont tenues entre les membres de l'Exécutif de Corse et leurs homologues sardes afin d'évoquer des problématiques qui intéressent communément les deux îles à savoir les transports, l'environnement, et les relations institutionnelles. A l'issue de ces séances de travail, Francesco Pigliaru et Gilles Simeoni, ont signé un protocole d'accord de coopération, feuille de route d'une concertation et d'une collaboration accrues entre les deux îles sœurs de Méditerranée.

Cette rencontre a également permis aux deux présidents d'annoncer qu'ils se rendront en mai aux Baléares. L'archipel espagnol sera en effet associé à cette collaboration inter-île et englobé dans la rédaction d'un argumentaire commun qui sera porté à Bruxelles en septembre prochain, afin sensibiliser l'Union Européenne à leurs spécificités.

« L'idée est de rompre avec toutes les dépendances, de dire à Bruxelles et aux Etats de rattachement qu'il y a des îles et des peuples qui veulent s'émanciper en Méditerranée. Nous voulons construire notre économie, et maîtriser nos choix stratégiques de développement. Et c'est dans l'intérêt de l'Europe de nous aider, car si nous nous développons d'un point de vue économique et politique, nous pourrions jouer le rôle que l'Histoire nous assigne et que la géographie nous commande : celui de pont entre la rive nord et la rive sud de la Méditerranée, et dans le contexte géopolitique actuel cela est plus indispensable que jamais », a souligné Gilles Simeoni. ■

Manon PERELLI

IN FURIA IN FURIA IN FURIA

Bonifacio- Santa Teresa Abeilles contre baleine ?



Trois abeilles d'or sont-elles en mesure de mettre à mal une baleine bleue ? Un début de réponse ne saurait en principe tarder. La compagnie maritime toscane Blu Navy, dont le logo s'orne de trois abeilles d'or, s'appête à concurrencer la Moby Lines sur la desserte Bonifacio-Santa Teresa. Et ce, assure-t-elle, dès les tout premiers jours d'avril 2016. Un projet que, rapportent divers quotidiens italiens, Luca Morace et Alberto Viscovo, respectivement directeur général et directeur commercial de Blu Navy, ont évoqué dernièrement avec Jean-Charles Orsucci, maire de Bonifacio. Alors que le 31 mars, la compagnie maritime régionale sarde, la Saremar, mise en liquidation, cessera ses rotations entre Corse et Sardaigne, la relève semble se bousculer au portillon. Pour se positionner sur cette liaison, la Blu Navy a annoncé son intention de faire l'acquisition du navire Ichnusa, déjà affecté à cette desserte, d'abord par la Tirrenia di navigazione puis par la Saremar. Mais, selon le quotidien La Nazione, Blu Navy pourrait bien ne pas en rester là et mettre en œuvre, également, d es liaisons entre Piombino et la Sardaigne mais aussi la Corse. Créée en 2010, à l'initiative de l'association des hôteliers de l'île d'Elbe, Blu Navy opère actuellement des transports de passagers mais aussi de marchandises, avec, d'avril à octobre, 5 rotations par jour, entre Piombino et Portoferraio, sur l'île d'Elbe. Où, en 2015, elle a transféré son siège social initialement établi à Milan. Sur cette ligne, où elle est déjà en concurrence avec la Moby, elle a instauré des tarifs spéciaux pour les résidents de l'île, mais aussi pour ceux qui y possèdent une résidence secondaire. Pour de nombreux observateurs italiens, cette arrivée annoncée de la Blu Navy sur la ligne Bonifacio-Santa Teresa n'est qu'un énième épisode de la guerre que se livrent d'une part la Moby et son patron, Vincenzo Onorato -qui a récemment acquis ce qui restait de l'ex compagnie publique Tirrenia- et d'autre part une sorte de front anti-Onorato dans les rangs duquel figurent le groupe Grimaldi, la société Delcomar et la Blu Navy. Dont les dirigeants, de fait, seraient sans doute ravis, en se positionnant sur la Corse, de rendre la monnaie de sa pièce à la Moby. Depuis deux ans, en effet, la compagnie à la baleine bleue contrecarre le développement des lignes Blu Navy entre Piombino et l'île d'Elbe. Reste à voir ce que la Corse peut retirer de positif de ces bisbilles. ■ EM

d'arriérés de paiement

Chaubon absents, les débats se sont finalement déroulés dans un climat serein. Seule sa numéro 2, l'ancienne conseillère exécutive Maria Guidicelli, était présente pour défendre le bilan de l'ancienne majorité. « Je regrette l'absence de Paul Giacobbi. Il est le seul à même d'analyser dans le détail les factures que vous avez présentées », a-t-elle répondu à l'exposé de l'Exécutif, préférant botter en touche. « Mon rôle n'est pas de contrer point par point votre démonstration », s'est-elle par ailleurs justifiée, tout en disant « prendre acte de la situation et des factures impayées », et rappelant en parallèle les « atouts » construits par la majorité sortante. De leur côté, chacun des groupes de l'Assemblée ont pris acte des chiffres présentés par le président de l'Exécutif. L'opposition a également demandé la réalisation d'un audit externe, afin d'avoir une meilleure visibilité de la situation. Une étude dont le principe avait été déjà été envisagé en amont par l'Exécutif, et qui sera réalisée dans les prochaines semaines. A noter qu'elle pourrait conduire à revoir le montant du passif à la hausse.

« L'ancien président de l'Exécutif m'a traité publiquement de menteur, indiquant à la presse que mes déclarations relevaient du vice ou de l'incompétence. [...] Nous n'accepterons pas de nous laisser insulter. Nous, nous disons la vérité. Il faut que cette dérive cesse, il faut remettre la Corse dans le sens de la marche », a fustigé le président de l'Exécutif de Corse, avant de conclure: « Nous allons nous en sortir. C'est le message que je veux délivrer à cette Assemblée et à l'ensemble des partenaires de la CTC à qui nous devons de l'argent. Nous payerons ce que nous devons. Pour cela il faudra recourir à l'emprunt, nous ferons ce qu'il faudra ». ■

Manon PERELLI

Pour plus de la moitié des 96,2 M€ manquants auraient dû servir à payer les sommes dues dans les secteurs touchant l'enseignement, la formation et la jeunesse:	
Formation professionnelle	16 046 160 M€
Enseignement supérieur	10 707 060 M€
Recherche	11 486 280 M€
Jeunesse et sports	9 167 860 M€
Action éducatives	1 067 820 M€
Total	48 475 180 M€

AGRICULTURE

Investir, fédérer et développer

François Sargentini, le nouveau président de l'Odarc, a présenté son plan de développement de l'agriculture insulaire, défini les priorités et les objectifs à atteindre.

Une chose est sûre : pour gagner la partie, les différents organismes devront travailler ensemble et définir une stratégie commune.

Quel constat dressez-vous à propos du monde agricole insulaire ?

Ce constat je l'avais déjà réalisé avant mon arrivée au sein de l'institution puisque j'ai été moi-même exploitant agricole pendant de nombreuses années. On peut dire aujourd'hui qu'il y a, malgré toutes les crises que connaît le monde agricole, une réelle volonté de développement qui est en train de s'exprimer dans les différentes filières. Notre rôle, en tant que politiques et décideurs, est de conforter l'ensemble du travail qui a déjà été réalisé au niveau de ces filières, et de relancer un véritable développement.

Vous pensez que c'est possible ?

Bien sûr que c'est possible! Bien entendu, la situation financière que connaît actuellement la Collectivité Territoriale de Corse complique les choses, mais l'Odarc va permettre de maintenir un niveau de développement valable pour notre pays.

Vous l'avez souvent dénoncé par le passé : l'agriculture corse n'a pas été assez entendue par les autorités nationales.**Est-ce encore le cas aujourd'hui ?**

L'agriculture en Corse n'a jamais été inscrite dans un véritable projet de développement. Nous pourrions faire cette même remarque pour l'ensemble des secteurs d'activité de l'île. C'est d'ailleurs pour cela que nous nous trouvons actuellement dans une situation de crise à tous les niveaux. Le combat que nous portons depuis quarante ans va nous permettre aujourd'hui de mettre nos idées en pratique. Je parle du monde agricole, mais pas seulement. Au niveau de l'Odarc, nous avons les moyens de réaliser ce travail. Car je peux vous dire que cette institution tient la route. Il y a des techniciens qui sont valables, qui ont travaillé et qui sont prêts à s'investir. C'est désormais à moi, en tant que responsable politique, de créer toutes les conditions pour faire en sorte que ce projet du développement de l'agriculture corse réussisse.

Comment se décline l'aide financière du PDRC ?

Elle se décline en trois volets. Il y a le volet des aides que nous amène l'Europe. Ce volet est assez important puisqu'il se chiffre à 145 millions d'euros. Il y a aussi les contreparties qui sont apportées par l'État et par la Collectivité Territoriale de Corse. Cette aide correspond à un volume qui a été déjà approuvé, discuté et négocié au niveau de l'Europe par l'ancienne mandature. Les groupes nationalistes avaient d'ailleurs contribué à la mise en place de ce PDRC. Aujourd'hui ce PDRC va être ventilé dans l'ensemble des spéculations et va permettre d'apporter un large soutien afin de maintenir ce qui est déjà acquis, et de renforcer la phase de développement que nous voulons mettre en route avec la nouvelle mandature.

Il s'agit d'un plan qui s'échelonne sur cinq ans pour quel montant ?

Normalement, il devait s'échelonner sur six ans. Mais il démarre avec une année de retard car il y a eu une année de mise en route qui n'a pas été comblée. Sur les cinq prochaines années, le montant s'élève à plus de 256 millions d'euros, si nous prenons en compte l'ensemble des contributions, c'est-à-dire l'Europe, la CTC et l'État. Nous avons aujourd'hui les moyens de travailler avec ce qui a été fait. Nous aurons bien entendu la possibilité, sur la durée, de revoir certains investissements. Mais il s'agira plus d'un travail de spécialistes que nous adapterons au fur et à mesure de l'avancée du PDRC.

Quelles sont les priorités et les secteurs les plus en difficulté ?

J'ai donné deux priorités depuis que je suis arrivé en situation de responsabilité. La première était d'installer davantage de jeunes agriculteurs. Aujourd'hui, nous en installons environ quarante à cinquante par

an. Je pense que ce n'est pas suffisant. Nous allons devoir augmenter ce chiffre dans une proportion assez importante. Car si nous n'installons pas de jeunes agriculteurs, il est certain que nous aurons des difficultés à pérenniser l'agriculture Corse et à dessiner un futur serein pour cette activité. Le deuxième point concerne une réalité sur laquelle nous devons travailler: nous devons gagner en production. Car nous avons beaucoup perdu dans ce domaine-là. Notamment au niveau du lait, nous importons environ 3 à 4 millions de litres par an. Nous avons donc une marge suffisante pour regagner en production. Sur les cinq prochaines années, nous allons investir trente millions d'euros afin de soutenir les exploitations existantes et augmenter la production. Nous allons également investir douze millions d'euros au niveau des dotations pour les jeunes agriculteurs, les fameuses DJA. Nous allons enfin investir quinze millions d'euros dans les exploitations nouvellement créées. Nous avons donc un panel d'investissement qui va nous permettre d'agir, dans un premier temps pour installer plus de jeunes agriculteurs, et dans un second temps pour gagner en production. Cela est nécessaire afin de renforcer notre économie.

À propos de l'installation des jeunes agriculteurs, la problématique du foncier n'est pas réglée. Le Padduc a acté un certain nombre de pistes mais faudra-t-il aller plus loin ?

Les pistes qui sont actées au niveau du Padduc constituent déjà un premier échelon. Nous allons mettre en place assez rapidement une synergie entre l'Odarc, l'Office de l'Urbanisme et bien entendu la Safer qui a en charge la gestion des terres agricoles. Avec l'ensemble de ces organismes, nous allons voir comment nous allons pouvoir construire des synergies qui vont nous permettre d'entrer dans un processus de règlement de la question du foncier. L'Odarc a également pris des initiatives pour régler ce problème qui hypothèque le développement de la Corse. Pour cela, il faut créer des associations foncières pastorales.

Cela existe déjà...

Oui. Nous en avons une quinzaine qui sont prévues sur toute la Corse. Et nous en avons cinq autres qui fonctionnent déjà. La création de ces associations foncières pastorales nous permet de dépasser le stade de la division et de construire des blocs d'exploitation qui seront mis à disposition des agriculteurs. Cela nous permet aussi d'installer les jeunes agriculteurs de façon tout à fait correcte. Un travail en profondeur est donc actuellement en train d'être réalisé. Cela va nous permettre d'accélérer le développement du monde agricole.

Jean-Christophe Angelini nous parlait, au salon de l'Agriculture, de transversalité dans les différentes politiques, pour permettre à l'agriculture de devenir un moteur du développement économique.**Qu'en pensez-vous ?**

Je suis d'accord. Nous nous sommes rendu compte que beaucoup d'organismes agissent dans le même sens. Par exemple, il est évident que les chambres d'agriculture détiennent une part de la solution. La Safer également. Et l'Odarc, qui est le principal organisme financier, bien évidemment aussi. Tous ces organismes doivent travailler en synergie. Ils doivent mettre l'ensemble de leurs moyens pour gagner en efficacité. C'est donc une nouvelle façon de fonctionner que nous sommes en train de mettre en route. Cela va nous permettre de mieux cerner, de mieux appréhender et de mieux régler les problèmes. Malgré les difficultés, nous sommes donc prêts à travailler. Car nous avons tout de même quelques moyens d'agir et de relancer notre économie agricole. ■ FB et ML

« C'est une nouvelle façon de fonctionner que nous sommes en train de mettre en route. »

SÉCURITÉ PUBLIQUE

«Pour la sécurité des Ajacciens et contre les incivilités»

Rencontre avec Bruno Lagadec, ancien officier supérieur de la Gendarmerie Nationale ayant exercé ses fonctions en Corse, nommé récemment directeur de la sécurité publique à la ville d'Ajaccio par son député-maire Laurent Marcangeli.

C'est en ces termes clairs et précis que Bruno Lagadec, récemment nommé directeur de la sécurité publique à la mairie d'Ajaccio, nous a donné les objectifs de la mission qui lui a été confiée. Ancien officier de gendarmerie, ayant occupé différentes fonctions au sein de la Légion de gendarmerie en Corse, il a quitté cette administration il y a un an. Au même moment ou le conseil municipal se préoccupait de revoir la politique urbaine de sécurité et comment y contribuer notamment par la réorganisation de sa police municipale.

Si les différents événements qui ont eu lieu en Europe et en Corse ces derniers mois ont mis en évidence le besoin de donner aux polices municipales de nouveaux moyens tant en hommes qu'en matériel. Le député-maire d'Ajaccio, qui a voulu s'entourer de nouvelles compétences dans plusieurs domaines et notamment celui de l'aide apportée à la population, a proposé à Bruno Lagadec de mettre en œuvre ces projets dans la nouvelle direction qui lui est confiée.

Aujourd'hui, la police municipale a un effectif de 35 personnes. C'est évidemment insuffisant pour remplir les missions qui lui sont dévolues comme la lutte contre les larcins, la lutte contre la drogue, la sécurisation des abords des écoles et lycées, les problèmes de circulation et de stationnement. Bruno Lagadec a bien sûr étudié les différents dispositifs mis en place sur des collectivités équivalentes en métropole et même parfois à l'étranger pour bénéficier de l'éclairage de ces expériences pour servir les besoins des citoyens ajacciens. Le diagnostic établi, Bruno Lagadec a proposé de mettre en place certaines améliorations et adaptations dans le fonctionnement de l'institution afin qu'elle puisse répondre aux besoins réels de la population.

Certes la police municipale n'a pas les mêmes pouvoirs que la police nationale, car elle n'a pas dans ses rangs des officiers de police judiciaire. Et si le maire est lui-même officier de police judiciaire, il ne peut déléguer cette qualité aux policiers municipaux. En re-

vanche, s'agissant de la surveillance vidéo des rues de la cité impériale ou de la mise en œuvre des systèmes informatiques donnés à la police municipale pour dresser des PV, les nouvelles technologies peuvent amplement aider les fonctionnaires. Bruno Lagadec a souhaité équiper les policiers et les ASVP d'un système avec lequel il n'y aura plus de document papier, dès le constat de l'infraction sur le terrain, le PV est établi et instantanément transmis au service central pour établissement de l'amende...

Bruno Lagadec a également participé à l'élaboration de la convention

pour la coopération entre police nationale et police municipale, convention signée en février dernier par le préfet de Corse, Christophe Mirmand, le procureur de la République, Eric Bouillard et le député-maire d'Ajaccio, Laurent Marcangeli. Le colonel Lagadec ne paraît pas être déstabilisé du passage de la gendarmerie à la police municipale, même si la nature des institutions n'est pas là même. Mais lui qui a navigué pendant plus de 30 ans dans toutes les fonctions de son arme d'origine, de commandant de compagnie départementale à chef d'état-major de la gendarmerie en Corse en passant par le service de relations publiques, au contact à la fois des journalistes et de la population, il a appris les «modus vivendi» qui vont lui servir dans ce nouveau poste ou le service

du citoyen est encore plus prégnant et sans doute aussi passionnant. Une des tâches à venir est de mettre en œuvre la décision de Laurent Marcangeli d'armer la police municipale; observer les règles strictes pour les tests psychologiques, la formation au tir et la connaissance des armes (12 jours) et comment s'en servir si la nécessité l'impose pour les agents qui, lorsqu'ils auront reçu leurs autorisations de port d'arme, patrouilleront eux aussi en soirée, en renfort de la police nationale.

La conclusion pour Bruno Lagadec, c'est de redonner à ces hommes et femmes le vrai sens de la «*police de proximité au service de la population*». ■ Michel ALLAL VOLTERA



Photo DR

Photo Davy Delmotte

TRANSPORTS

Desserte maritime, le comparatif

Observer les différentes expériences en matière de transports maritimes ailleurs dans le monde, pour en tirer leçon pour notre propre système.

Photo Manon Perelli

Tel était le but du « benchmark » organisé par l'Office des Transports le 9 mars dernier à l'hôtel de région, en présence de nombreux acteurs économiques de l'île invités à se joindre à cette démarche d'observation. La commission spéciale chargée d'étudier la faisabilité de la création d'une compagnie maritime régionale avait été installée la veille, et l'OTC a tenu dans le même temps ce séminaire comparatif de différents systèmes de continuité territoriale, afin d'observer d'un côté les contenus des contrats de service publics appliqués, et de l'autre les sociétés qui les exploitent.

Pour l'occasion, l'OTC avait fait appel à un prestataire privé, le cabinet d'étude Odyssee Développement, bureau d'études indépendant spécialisé en économie maritime, afin d'analyser les dessertes maritimes des Baléares, de l'Écosse -dont un représentant de l'agence gouvernementale pour le transport maritime avait fait le déplacement-, du Danemark et de la Suède, mais aussi de Québec et des États-Unis.

«Le but du séminaire d'aujourd'hui est d'essayer de voir l'éventail des solutions en matière de desserte maritime des territoires et de montrer les bonnes pratiques dont on peut s'inspirer pour la Corse», a expliqué Thomas Du Payrat, directeur adjoint du cabinet d'études.

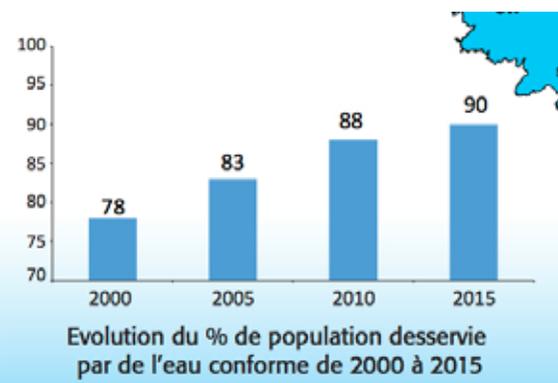
Tout en notant des similarités dans les exemples européens, dictées par le cadre communautaire, cette étude a permis de pointer du doigt des différences qui se déclinent essentiellement au niveau des choix politiques dans la manière d'organiser la desserte maritime. «On remarque qu'il y a des sociétés privées d'un côté, mais aussi qu'il existe aussi des modèles de sociétés d'investissement qui détiennent des navires et cohabitent avec des systèmes d'exploitation dans lesquels la force publique est dans le capital, avec ou pas des acteurs privés. Cela veut bien dire que dans le cadre du droit communautaire, des contrats avec des compagnies publiques peuvent répondre aux règles de mise en concurrence. Donc l'argument selon lequel la compagnie régionale insulaire ne peut pas être compatible avec le droit européen est faux. On le voit notamment dans les exemples écossais et danois», a quant à lui noté Jean-Félix Acquaviva, le président de l'OTC. «Ce séminaire va servir de base au travail de fond qui pourra aboutir début juillet à une proposition sur la création de la compagnie régionale. On va aussi en tirer des enseignements pour le système de continuité territoriale méditerranéenne avec la Sardaigne, la Ligurie et la Toscane», a-t-il conclu. ■ Manon PERELLI

EAU DU ROBINET

Potable pour (presque) tous

Le 15 mars, à Ajaccio, l'Agence régionale de santé (ARS) présentait le bilan 2015 de la qualité de l'eau délivrée au robinet. Si tout n'est pas encore parfait, il y a indiscutablement du mieux.

Il y a eau du robinet... et eau potable. Les usagers des réseaux d'eau de certaines communes corses le savent bien, contraints qu'ils sont -parfois 12 mois sur 12- d'acheter de l'eau en bouteille bien qu'ils paient comme tout le monde un service très théorique ne leur donnant accès qu'à une eau qui, au mieux et sans mauvais jeu de mots, ne peut être qualifiée que de « courante ». Pour être considérée comme « potable » et être bue par tous y compris par les plus fragiles, l'eau délivrée au robinet doit en effet respecter des critères de qualité stricts prévus par la réglementation française et européenne. En 2000, 22% de la population Corse ne bénéficiait pas d'une eau conforme. Quinze ans plus tard, il y a incontestablement une amélioration. Le bilan 2015 présenté à Ajaccio le 15 mars, montre que désormais 90% des usagers corses sont desservis en eau conforme aux exigences réglementaires, de bonne [dans la majeure partie des cas] ou de moyenne qualité bactériologique. Car la principale cause de non-conformité constatée est la présence de germes susceptibles d'occasionner des pathologies -essentiellement digestives- plus ou moins graves, les causes de pollution bactériologique étant principalement l'assainissement des eaux usées et la présence d'animaux dont les déjections contaminent la ressource. Et, note l'ARS, le résultat encourageant de ce bilan « masque des disparités fortes, corrélées à la taille des infrastructures d'eau et au mode de gestion » : si la totalité des réseaux d'eau alimentant d'importants bassins de population délivrent de l'eau potable, une forte proportion de ceux desservant des petits bassins de populations est concernée par des non-conformités. Un constat qui devrait inciter à envisager la mutualisation de la compétence en matière d'eau. ■ P. M-P



REPÈRES

Le bilan 2015 s'appuie sur **3911** contrôles et **99 105** paramètres mesurés en différents points; **216** contrôles au niveau des captages; **1179** contrôles en sortie des installations de traitement; **2516** contrôles au niveau du robinet des usagers (plus de **200** points de contrôle).

Climat: le bonheur des uns...

La hausse des températures hivernales aurait eu un impact bénéfique sur le budget des Français. C'est en tout cas une des conclusions de l'étude réalisée par Sia Partners, cabinet de conseil en management et stratégie opérationnelle, qui a voulu déterminer l'impact du climat sur la fourniture d'énergie en France. Reprise le 14 mars par de nombreux médias, *Le Figaro* en tête, cette étude chiffre à 5,3 Md€ l'économie réalisée par les ménages français durant ces 26 derniers mois, en raison de l'adoucissement des températures hivernales qui ont augmenté de 0,51°C en 2014, puis de 0,33°C en 2015 et enfin de 0,16°C depuis janvier 2016. Cette hausse s'est en effet traduite, depuis 2014, par un recul des besoins de chauffage de 47TWh pour le gaz et 20TWh pour l'électricité. Toujours ça que les fournisseurs d'énergie et l'État n'auront pas? Justement, indique l'étude, outre la baisse de chiffre d'affaires enregistrée par les entreprises du secteur de la fourniture d'énergie, pour l'État, les recettes des différentes taxes liées à la facturation énergétique (électricité, gaz et fioul) ont diminué de 1,5 Md€ depuis 2014.

Corvéables et vulnérables

Dans une étude rendue publique le 14 mars à Genève, l'Organisation internationale du travail (OIT) souligne que 90% des travailleurs domestiques ne disposent d'aucune protection sociale. L'étude porte sur 163 pays, pour un nombre de travailleurs domestiques estimé à 67 millions de personnes, contre 53 millions recensés dans un précédent rapport en 2013. La part des femmes dans ces emplois est de 60%. Le nombre de migrants concernés est estimé à 11,5 millions. Près de 14% des pays dont les régimes de sécurité sociale offrent une forme quelconque de couverture aux travailleurs domestiques n'octroient pas les mêmes droits aux travailleurs domestiques migrants. Trop souvent, insiste l'OIT, lorsque ces travailleurs ont atteint un âge avancé ou lorsqu'ils sont blessés, «ils sont licenciés, sans retraite ni soutien adapté en matière de revenus». Turn over important, paiements en nature, salaires irréguliers et absence de contrat formel, travail dans des habitations privées sont autant de facteurs qui rendent difficile d'appréhender et d'endiguer le phénomène. Si les pays en voie de développement concentrent les plus grandes carences, certains pays industrialisés sont loin d'être exempts de tout reproche. Ainsi, selon l'OIT, en Italie environ 60% des travailleurs domestiques ne sont pas déclarés et ne cotisent pas aux caisses de sécurité sociale, pour l'Espagne et la France, cette proportion est de 30%.

Droit d'ainesse, sans graisse ?

Le plus sûr moyen d'éviter à un enfant des kilos superflus? Lui donner un petit frère ou une petite sœur dans les 2 à 4 ans qui suivent sa naissance! C'est en tout cas l'étrange conclusion à laquelle est parvenue une équipe de scientifiques rattachés au Mott Children's Hospital d'Ann Arbor, aux Etats-Unis. Selon ces chercheurs qui ont étudié les cas de 700 enfants, la naissance d'un cadet serait associée à un meilleur indice de masse corporelle que celui constaté chez les enfants uniques, lesquels présenteraient trois fois plus de probabilités d'être en surpoids voire obèses lorsqu'ils atteignent l'âge d'être scolarisés. Quant à expliquer pourquoi, les chercheurs n'en sont qu'au stade des hypothèses. L'une d'elle serait qu'à la naissance d'un petit frère ou d'une petite sœur, les enfants auraient tendance à adopter un mode de vie moins sédentaire.

Consommateur-patron

Il avait déjà lancé la campagne d'étiquetage «*Quoi ma gueule?*», pour favoriser la vente de fruits et légumes «*un peu moins jolis mais exquis*». Puis un sticker signalant une remise de prix de 30 à 50% pour les produits frais approchant de la DLC, et un autre pour sauver et valoriser des produits ayant des défauts d'aspect minimes sans que leur qualité en soit affectée. Cette fois le collectif contre le gaspillage alimentaire Les Gueules Cassées propose aux consommateurs ni plus ni moins que de «*créer notre propre marque de produits*» pour donner «*du sens à notre consommation*». Une marque qui proposerait «*uniquement des produits bons, sains et responsables*» et qui s'appellerait tout simplement *La marque du consommateur*. Traçabilité, durabilité, garantie alimentaire, économie sur les coûts de vente (dont ceux liés à la publicité) et soutien aux petits producteurs sont les grands objectifs de ce projet.

Savoir + : www.lesgueulescassees.org
lamarqueduconsommateur.com



2,5 millions... de personnes dans le monde sont victimes chaque année de ce qu'on appelle « l'esclavage moderne » et 21 millions de personnes sont au « travail forcé » indique un rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) rendu public le 10 mars. Selon le rapport, la traite d'êtres humains génère au moins 32Md€ de chiffre d'affaires par an et le travail forcé 150Md€. Et précise la CNCDH, nonobstant son titre de patrie des droits de l'homme, la France est « *un pays de transit et de destination des victimes de la traite, mais c'est aussi un pays qui connaît des actes de traite et d'exploitation en interne, même si ce phénomène est plus marginal.* »

50%... des Français (et 63% chez les 18-24 ans) occupent leurs nuits blanches sur le net depuis leur ordinateur, selon un sondage Opinion Way réalisé pour American Express sur un échantillon de 1002 individus représentatifs de la population française âgée de 18 ans et plus. D'autres se connectent depuis leur téléphone portable (44% au total mais 73% pour la tranche d'âge des 18-24 ans) ou leur tablette (41%). Les sites principalement consultés sont ceux des réseaux sociaux (43%) puis ceux dédiés à l'actualité (39%) et enfin ceux consacrés aux jeux en ligne (34%).

5,8%... d'augmentation, en moyenne triennale, entre la période 2011-2013 et la période 2012-2014 pour l'usage des pesticides en France. Un chiffre communiqué le 8 mars, lors d'une réunion du Comité national d'orientation du plan Écophyto.

241292... mariages (+2700) célébrés en France en 2014, selon une étude de l'Insee publiée le 10 mars qui fait état de 2700 mariages de plus qu'en 2013. Une hausse due à la loi sur le mariage pour tous: 10522 unions célébrées concernaient des personnes de même sexe, dont 46% de femmes. Si Paris a concentré 13% des mariages entre personnes de même sexe, sur les 36700 communes françaises, 28200 ont célébré au moins un mariage en 2014 et environ 4500 ont uni au moins un couple de même sexe. Pour mémoire, le premier mariage pour tous de Corse a été célébré en juin 2013 à Venzolasca.

259... personnes sont mortes sur les routes en France métropolitaine durant le mois de février 2016, contre 239 en février 2015. Les chiffres, communiqués le 12 mars par l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) mettent en évidence une augmentation de 8,4% sur un an. Également en hausse: le nombre d'accidents corporels qui passe à 3899 contre 3660 en février 2015 (soit +6,5%); le nombre de personnes blessées avec 4817 personnes le mois dernier contre 4618 en février 2015 (+4,3%) et le nombre de personnes hospitalisées plus de 24h qui de 1594 l'an passé est passé à 1653 personnes (+3,7%). Un constat qui a poussé M^e Jehanne Collard, avocate des victimes de la route à interpeller le Premier ministre et le ministre de l'Intérieur: «*On sait qu'instaurer une police de la route sauvera des vies. On ne le fait pas parce que cela coûtera des millions au budget de l'État. (...) À combien estimez-vous le prix de la vie d'un enfant, d'une épouse, d'un père?*»

FOOTBALL PRO

Suspense à tous les étages



Cette fois nous y sommes. Les trois grands clubs professionnels corse sont désormais dans la dernière ligne droite de ce championnat 2015-2016. Ce money time s'annonce à la fois passionnant et stressant pour eux. En effet, le ralentissement du SCB et de l'ACA ces dernières semaines laisse planer une toute petite incertitude quant à leur avenir. Quant au Gazélec, le maintien pourrait se jouer jusqu'au bout.

RETOUR SUR TERRE POUR LE SC BASTIA

Au soir de la défaite du SCB face à Lille, le coach François Ciccolini ne mâchait pas ses mots : « *Nous avons pris une bonne leçon et cette défaite va nous faire du bien. A présent, je pense qu'on arrêtera de parler d'Europe, afin de revenir à des choses beaucoup plus sensées* ». Il a bien raison de considérer que les Lillois « *ont remis les Bastiais à leur place* ». Au-delà du score de 2 à 1, c'est surtout la manière qui a laissé à désirer durant ce match. Les Bastiais n'ont récolté que deux points lors des trois rencontres consécutives à Furiani. Conséquence directe au classement : le SCB est aujourd'hui 13e et a surtout vu revenir dans son rétroviseur les mal-classés comme Reims, Guingamp et surtout le GFC Ajaccio, premier reléguable, qui ne pointe plus qu'à six points. Autant dire qu'il va falloir remettre le bleu de chauffe à Furiani. Les plus optimistes considéreront - à juste titre d'ailleurs - qu'avec 39 unités déjà engrangées, le maintien n'est plus très loin. Mais dans l'attente que les coéquipiers de François Modesto terminent le boulot la prudence doit rester de mise. Car cette année, le maintien ne se jouera probablement pas à 41 ou 42 points. La plupart des entraîneurs de Ligue 1 se demandent même si le record de 2010-2011, lorsque l'AS Monaco avait été reléguée en Ligue 2 avec 44 points, ne va pas tomber cette année.

LE GFC AJACCIO S'EST REMIS EN SELLE

Du côté de Mezzavia, on s'attendait à souffrir avant le début du championnat. Certes, fin décembre, on se demandait si le GFCA n'allait pas, au final, se sauver rapidement. Mais la mauvaise passe de janvier-février l'a remis dans une situation inconfortable, de sorte qu'il est retombé dans la zone de relégation. Les coéquipiers de Rodéric Filippi n'étaient plus vraiment dans le coup. Collectivement, physiquement et même dans l'état d'esprit, le Gazélec a perdu le fil de ce championnat, notamment à domicile où Montpellier, Troyes,

Reims et Guingamp, quatre équipes en lutte pour le maintien, n'ont laissé que des miettes aux Ajacciens. Mais cette équipe a du caractère et des ressources morales étonnantes. En effet, ses joueurs ont su une nouvelle fois redresser la tête afin de recoller au classement. Les rouges et bleus ont retrouvé des couleurs, comme peuvent en témoigner Bordeaux, Marseille et surtout Caen, battu à Mezzavia la semaine passée. Ce regain de forme tombe plutôt bien, car le sprint final est bel et bien lancé. Au classement, quatre équipes se tiennent en trois points pour éviter la 18e place : Montpellier [36], Guingamp [35], Reims [33] et le GFCA [33]. Autant dire que la bataille devrait se poursuivre jusqu'à la 38e journée. Le suspense, le vrai, c'est sans doute à Mezzavia qu'il faudra aller le chercher cette année.

L'AC AJACCIO N'ARRIVE PAS À TERMINER LE BOULOT

A Timizzolu, l'heure n'est pas à l'inquiétude, mais plutôt à l'agacement. En Ligue 2, il est quasiment acquis que le maintien se jouera autour des 39-40 points. Avec déjà 37 unités récoltées sur les pelouses hexagonales, les Ours assoiffés ne sont plus loin de la fontaine. Mais attention, car par deux fois les joueurs d'Olivier Pantaloni ont laissé échapper l'occasion de plier définitivement l'affaire. Contre la lanterne rouge du Paris FC tout d'abord, à Timizzolu [0-0]. Puis à Metz la semaine suivante, où les acéistes menaient tranquillement 2 buts à 1 avant de céder dans le dernier tiers du match [3-2]. Ces deux contre-performances ne sont pas inquiétantes pour autant, mais l'écart avec les poursuivants s'est réduit. Il manque donc une victoire aux Ours pour se rassurer. Sachant que l'ACA recevra trois équipes en difficulté, Niort, Valenciennes et Sochaux, on peut considérer que les choses devraient bien se passer. Mais attention toutefois, car ces matchs couperets réservent bien souvent des surprises. En battant Niort, dès ce 18 mars, les acéistes pourraient se mettre définitivement à l'abri. ■ **Frédéric BERTOCCHINI**

FRANCESCA DESIDERI

Le bonheur est dans les herbes

Francesca Desideri est une passionnée.

Cueilleuse mais aussi « signadora », à l'heure où d'autres s'ennuient dans une retraite trop paisible, elle parcourt les chemins de sa Casinca natale et de la Corse entière pour animer des rencontres et initier aux secrets et à la magie des plantes.

En cette période de Pâques, pour commémorer la Cène, elle préparera *a suppa d'erbiglie* aux 13 herbes sauvages (13 comme le Christ et les 12 apôtres), elle ira à Bisinchi faire les traditionnels beignets aux 7 herbes du Vendredi Saint. Le 17 avril, à Calenzana, à l'initiative de l'association Terra di Mamma, elle participera avec de nombreux autres invités, à une journée de rencontres autour des plantes comestibles, médicinales, sacrées et de la tradition de l'ochju. Elle y cuisinera bien sûr, mais surtout, partout elle partagera son savoir.

TOUTES LES PLANTES ONT LEURS VERTUS

Francesca Desideri est issue d'une vieille famille de Sorbo-Occagnano. Son père était berger et c'est au gré des transhumances qu'elle a appris à connaître les plantes, depuis le bord de mer jusqu'au sommet des montagnes. « *Quand j'étais enfant, on nous apprenait très tôt à ne pas toucher à toutes les herbes, à ne pas cueillir n'importe quelle fleur. On nous apprenait que certaines étaient dangereuses, voire mortelles, raconte-t-elle. Nous savions distinguer la cigüe de la carotte sauvage, reconnaître l'ellébore, la digitale. Aucun d'entre nous n'aurait goûté les baies orangées et pourtant appétissantes du daphné garou qui pousse en grande quantité sur les dunes du bord de mer! En Corse, cette plante s'appelle u patellu, elle servait à empoisonner les rivières pour y attraper les truites. Quand on dit à quelqu'un « chè tu sia appatellatu », ce n'est pas très gentil. Mon père m'a appris les plantes médicinales, avec ma mère j'ai appris les plantes comestibles. On les cueillait le long des chemins.* »

Mais même si elles peuvent être dangereuses, toutes les plantes ont des vertus, souvent médicinales. « *C'est pour ça qu'il faut les respecter, elles sont essentielles aux écosystèmes, remarque-t-elle. Puis il y en a qui sont merveilleuses: elles sont comestibles et soignent de multiples maux. Le plantain ou l'achillée de Ligurie (qu'on l'appelle « arba santa ») par exemple arrêtent les saignements, soignent les plaies et les piqûres d'insectes, sont diurétiques, anti-septiques... Elles sont connues depuis les temps les plus anciens. Il y a des milliers d'années, nos plus lointains ancêtres déjà se nourrissaient et se soignaient avec ces mêmes herbes sauvages qu'on croise aujourd'hui.* » Une richesse offerte par la nature que nous piétons sans même y penser.

LA TRANSMISSION ORALE ET LA PRATIQUE DES GESTES

Francesca n'a pas toujours vécu à Sorbo-Occagnano. Elle a travaillé à Paris. Dans une banque. Mais sa terre lui manquait autant que la liberté et le contact avec la nature. Elle y est revenue dès qu'elle a pu et s'est installée auprès des siens, à Querciolo. Elle a approfondi ses connaissances auprès des anciens. « *Je ne suis pas une scientifique, sourit-elle, mais je suis une chercheuse. J'aime apprendre pour les transmettre.* » Une mémoire vivante des savoirs traditionnels. « *Il reste peu de gens qui connaissent les vertus des herbes de Corse, mais il y en a de plus en plus qui ont envie d'apprendre. Avec les associations, avec les groupes qui me contactent, nous organisons des journées de découverte. Les participants ne*

se transformeront pas en botaniste en un jour, mais nous mettrons en pratique ce qu'aucune encyclopédie ou aucun ouvrage spécialisé ne peut remplacer : la transmission orale et la pratique des gestes. Dans la convivialité. » À Querciolo, dans un chalet situé sur l'emplacement de l'ancienne bergerie de son père, elle a construit un four à bois traditionnel, un fucone et, autour de son grand chaudron, elle reçoit des étudiants de l'Université de Corse, des spécialistes des médecines douces ou de simples visiteurs. Avec eux, elle herborise, puis elle partage et révèle ses recettes. Pour que le savoir ne se perde pas. Comme elle le faisait enfant, le long des sentiers, elle vous amène cueillir les poireaux et les blettes sauvages, l'ail, le fenouil, l'oseille, la menthe poivrée, les pissenlits et les chicorées, les délicieux *nattaribuli* pour préparer des soupes d'herbes sauvages, des *sciaccie cun l'arbe*, des salades. Ce savoir elle l'a transmis à sa fille spirituelle, Juliette Franceschi, avec laquelle elle distille les simples aux vertus magiques. Puis à son petit neveu, qui tout jeune déjà, sait avec quelle herbe on soigne chaque bobo.

Tout se fait dans un grand respect de l'environnement. Car Francesca ne supporte pas qu'on lui porte atteinte. Ce dynamique petit bout de femme est capable de pister le camion prêt à transformer la dune en décharge sauvage ou le touriste qui cueille sur la plage les pancraces maritimes, rares et protégés. Elle fut d'ailleurs, au sein de l'association « Salvemu Casinca » dont elle était la secrétaire dans les années 80, à l'origine du classement du site de Muchjatanà, aujourd'hui propriété du Conservatoire du littoral, et sur lequel poussent de nombreuses espèces protégées, dont les genévriers oxycèdres de Méditerranée. ■ Claire GIUDICI



En savoir +
Francesca partage et transmet son savoir et sa connaissance des plantes et des traditions corses.
Tél. 06 22 45 23 56 email : tantejeanne07@gmail.com

La quête du chocolat idéal



À chacun ses ambitions. Certains aspirent à créer une entreprise et une marque, développer leur business de façon exponentielle et réaliser des bénéfices croissants. Pour leur part, Josiane et Lionel Colomb-Bereni, artisans chocolatiers-pâtisseries, ne créeront jamais de franchise, n'auront pas davantage de corner et ne feront jamais fortune. Mais ça n'a jamais été dans leurs intentions.

Depuis 30 ans, leurs objectifs restent les mêmes. Élaborer ensemble des produits de qualité à partir de matières premières saines, nobles et franches. Gagner leur vie décemment en pratiquant des prix accessibles. Vendre le fruit de leur travail mais ne pas se vendre et moins encore se brader. Et ne jamais sacrifier leur créativité ni leur passion commune du travail bien fait sur l'autel de la facilité.

Un peu austère, comme programme ? Pas très strass et paillettes, peut-être, mais ces deux-là ont une conception bien à eux de ce qu'est le luxe insolent. C'est par, par exemple, pouvoir se dire que, sans autre publicité que le bon vieux bouche-à-oreille, leur savoir-faire est salué jusque dans cette grande patrie du chocolat qu'est la Suisse où, comme à Nice ou Toulouse, ils comptent désormais des inconditionnels, livrés en express.

Tout commence en 1985 lorsque Josiane décide de lâcher la sécurité d'un emploi salarié pour tenir un stand de crêperie à l'ancienne. Idée logique pour qui a consacré ses loisirs à entretenir la châtaigneraie familiale, produire sa propre farine de châtaigne puis la valoriser en imaginant des recettes testées en famille ou entre amis. Encouragée et secondée par Lionel, elle diversifie et étoffe sa production et en vient à réaliser, de façon toute empirique, ses premiers chocolats. Les premiers essais sont encourageants « *mais j'avais bien conscience qu'il fallait acquérir une vraie formation à la*

chocolaterie. J'ai fait la connaissance de Thierry Atlan, meilleur ouvrier de France, qui m'a incitée à suivre les ateliers qu'il animait chez Lenôtre. Il m'a donné les bases ». D'autres stages suivront, pour Lionel comme pour Josiane, auprès de professionnels renommés de la pâtisserie et de la chocolaterie. En 1993, le couple se dote d'un laboratoire, financé en fonds propres et fait le choix de l'installer dans le rural, à Peri, pour recevoir sa clientèle en toute quiétude. On n'y vient pas en coup de vent, l'œil sur la montre. Ici, avant de se déguster, le chocolat se raconte, nu et cru[s].

« *Nous réalisons tout de A à Z, souligne Lionel. De ce qu'on appelle le bonbon -c'est-à-dire le fourrage- jusqu'à la couverture, en recherchant toujours la typicité et les meilleurs accords.* » De la noisette de Cervione au safran d'Ucciani, en passant par le cèpe, l'immortelle, le cédrat, la nepita, les miels et eaux de vie, les Colomb-Bereni mettent un point d'honneur à valoriser les productions locales dans leurs ganaches, pralinés, crèmes, pâtes d'amandes ou nougats, en les mariant à de grands crus de cacao, utilisés parfois en mélanges. Ils n'oublient pas, au passage, de mettre en avant les producteurs auprès desquels ils se fournissent. Car la « spécificité » de leurs produits concourt à celles des chocolats. Les miels d'Emmanuel Sicurani, ceux de Jacques Laurent ou encore ceux de Christophe Barbaras, qui ont donné lieu à des recettes bien distinctes, en sont un exemple parmi d'autres.

« Il m'a fallu plus d'un an pour mettre au point le chocolat au brocciu »



REPÈRES

L'activité de la chocolaterie, de même que l'appellation «chocolat» recouvre des réalités bien différentes. Ainsi, certains chocolatiers n'assurent que l'enrobage de «bonbons» achetés tout prêts auprès de fournisseurs spécialisés.

S'agissant du chocolat, depuis l'entrée en vigueur en 2003 de la directive européenne 2000/36/CE, il est possible de vendre sous cette appellation des produits confectionnés, non plus seulement avec du beurre de cacao comme seule matière grasse, mais comportant d'autres matières grasses végétales d'origine tropicale (huile de palme, par exemple), dans la limite de 5% du produit fini.

Présente dans plus de 90% des chocolats commercialisés, la lécithine de soja est utilisée comme émulsifiant et liant pour rendre le travail du chocolat (tempérage, moulage, démoulage) plus aisé. S'en passer exige plus de temps, de rigueur et une connaissance fine de la matière première et des courbes de températures adaptées. Il en va du cacao comme du vin (ou du café) : outre la variété du cacaoyer (criollo ou forastero, par exemple) ce qui entre surtout en ligne de compte est le terroir. Le pays d'origine (Vénézuéla, Sao Tomé, Saint Domingue, Papouasie, Pérou, Afrique équatoriale, entre autres), et la notion de plantation entrent en ligne de compte. À l'heure actuelle, à la différence des produits d'entrée de gamme présentant un fort taux de sucre et de graisse, les cours des grands crus de cacao ont augmenté d'environ 20%.

En savoir+

<http://www.chocolatcorse.lesite.pro/>

Chacune des quelque 120 recettes conçues par les Colomb-Bereni est le fruit de mois voire parfois d'années de recherche, de tests. «Ainsi, il m'a fallu plus d'un an pour mettre au point le chocolat au brocciu de Jean-André Mameli qui est une de nos nouveautés, confie Josiane. Ce qui ne veut pas dire que n'y retravaillerai plus!»

Intransigeants sur le choix des produits qu'ils travaillent, attachés à n'utiliser aucun arôme prêt à l'emploi, qu'il soit chimique ou naturel, à rechercher les processus de fabrication qui permettent de se dispenser d'adjuvants sans nuire à la stabilité d'une préparation, Josiane et Lionel ont poussé leur démarche jusqu'à ne plus utiliser que des crus de cacao de grandes origines certifiés bio et sans lécithine de soja « car certaines personnes présentent des intolérances ou une sensibilité à ce produit. Reste, pour compléter cette démarche, à trouver du beurre de cacao bio. Or c'est beaucoup plus difficile, surtout si l'on veut maintenir des prix abordables. Ce qui, en dépit de la hausse des prix de certaines matières premières, est un de nos objectifs. »

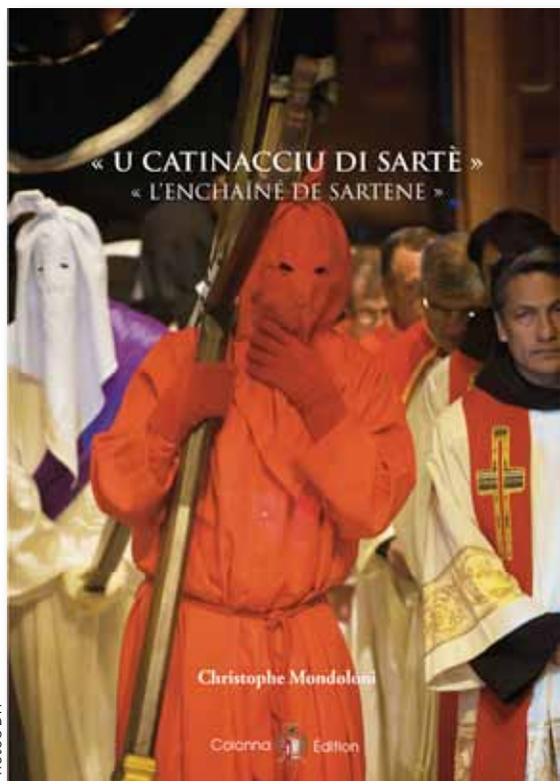
Outre les chocolats, le couple revisite aussi des confiseries classiques telles que caramels, guimauves et nougats, ou des gourmandises telles que le «pur praliné à tartiner, à base de noisettes de Cervioni, qu'on peut déguster tel quel, incorporer dans des gâteaux ou utiliser pour préparer sa pâte-noisette chocolat maison». Pour compléter leur activité, outre une présence assidue sur de

nombreuses foires agricoles thématiques, Lionel et Josiane ont également développé une activité de pâtisserie-traiteur. Mais on cherchera vainement chez eux la vitrine réfrigérée où millefeuille, bûche pâtissière et verrines attendent de trouver preneur... et s'étioilent parfois. Ils travaillent exclusivement sur commande, à la fois expliquent-ils pour limiter les pertes, garantir la fraîcheur de leur production et ainsi proposer le meilleur rapport qualité-prix possible. Car la réussite d'une recette ne tient pas qu'à un tour de main éprouvé ou à des matières premières irréprochables, le timing compte aussi. Certaines préparations ne doivent pas être brusquées par un refroidissement trop brutal qui nuirait au développement des arômes et des saveurs... mais elles ne doivent pas non plus être préparées trop longtemps à l'avance avant d'être servies. Tout est question de timing et le temps qu'ils investissent sans compter est une autre des grandes valeurs ajoutées de leurs produits.

Artisans passionnés, indépendants farouchement, ils ont oublié depuis longtemps à quoi ressemble un week-end de farniente ou un sacro-saint mois de fermeture annuelle. Mais, dans une période marquée par la crise, la hausse des matières premières et des charges, éprouvante pour le secteur de l'artisanat, ils ont à tout le moins la satisfaction d'affirmer que leur entreprise existe toujours et qu'ils n'ont pas bazzardé leurs idéaux. ■

Elisabeth MILLELIRI

U CATINACCIU DI SARTÈ



Musicien et interprète, comédien, conseiller municipal ajaccien en charge de la langue corse, Christophe Mondoloni est un enfant de Sartène. Il publie U Catinacciu di Sartè, travail de mémoire sur la plus ancienne tradition religieuse de Corse.

Pourquoi ce livre, aujourd'hui ?

Je suis Sartenais d'origine. De ce fait, je suis fortement attaché à la tradition du Catinacciu. Aujourd'hui, à l'âge de 38 ans, je n'ai dû manquer que quatre ou cinq processions du Catinacciu dans ma vie. Le dernier ouvrage sur ce thème, *Le Pénitent*, sorti en 1981 en librairie, était signé Francis Leonetti qui est aujourd'hui malheureusement disparu. Je crois que plus de 35 ans plus tard, il était temps qu'un nouveau livre paraisse sur ce sujet. Il s'agit d'un ouvrage-témoignage. En effet, j'ai rencontré un certain nombre de pénitents qui se sont confiés à moi. C'est donc un travail de fond que j'ai réalisé sur le terrain pendant environ deux ans.

Comment rencontrer des pénitents qui, en principe, doivent rester dans l'ombre, garder l'anonymat ?

En tant que Sartenais, nous avons toujours eu des doutes sur ceux qui portent les croix. Il s'avère que j'ai eu l'occasion de rencontrer, quelques années après, des pénitents qui me sont très proches. Ils se sont dévoilés bien après avoir été enchaînés. Étant donné que ce sont des personnes qui me sont proches, je suis allé les rencon-

Photos DR

A CERCA : U CAMINU DI CROCE FATTU IN CAPI CORSU



La Croix est le symbole de l'initiation chrétienne, celui qui marque le croisement de deux routes, ou dit d'une autre façon, la rencontre de l'autre. Il paraît que cette notion de carrefour remonte au livre de la Genèse. Mais le thème abordé dans ce numéro porte sur le chemin de croix. Ces derniers auraient été construits pour permettre aux fidèles, ne pouvant effectuer un pèlerinage en Terre Sainte, de revivre spirituellement les étapes de la Passion du Christ lors de sa montée au calvaire, et de pouvoir ainsi bénéficier des indulgences habituellement attachées à cette pratique de dévotion. C'est au XVII^e siècle que la pratique du chemin de croix se répand sous l'influence des Franciscains et de la Contre-Réforme. Dans ce registre, l'on retrouve A Cerca, une pratique fortement déve-

Photos DR

« Sartène ne peut pas être dissociée du Catinacciu, et vice-versa. »

trer de manière sereine. En revanche, bien entendu, je ne cite aucun nom dans l'ouvrage. C'est-à-dire qu'ils resteront des anonymes aux yeux de tous.

Avez-vous réuni d'autres témoignages ?

Oui, bien entendu. J'ai notamment rencontré ces gens qui sont les petites mains et font que cette tradition perdure depuis plus de 500 ans aujourd'hui. J'entends par là les curés qui se sont succédés. J'ai aussi rencontré un certain nombre de confrères dont Pierre-Camille Sampieri, qui est resté prieur pendant plus de 30 ans, ou encore Constantin Mondoloni. Ils se sont occupés des pénitents noirs de cette procession, pendant plus de 40 ans. Ils m'ont épaulé, m'ont aidé et m'ont dévoilé un certain nombre d'anecdotes. Il était important de faire ce travail car selon moi, Sartène ne peut pas être dissociée du Catinacciu, et vice-versa.

Comment définiriez-vous votre ouvrage ?

C'est un ouvrage qui sort des tripes. Les lecteurs pourront y trouver beaucoup de foi. N'oublions pas qu'il s'agit là d'une tradition chrétienne, qui est aussi la plus ancienne tradition religieuse de Corse. On y trouvera aussi de l'émotion et de la nostalgie. Je cite notamment des noms



de personnes disparues, des petits commerces qui ont fondu comme neige au soleil en raison de la désertification de l'intérieur de notre île. Je parle aussi de tout ce qui faisait la Corse d'hier, ainsi que de mes espoirs pour la Corse demain. Car je pense que cette tradition du Catinacciu ne disparaîtra pas de sitôt.

Si cette tradition perdure, n'avez-vous pas l'impression qu'elle évolue dans le temps ?

Je pense que cette tradition n'a pas pour vocation à évoluer. D'ailleurs, les confrères sont très vigilants à ce sujet. Elle se perd dans les méandres de l'histoire et de ce fait, je pense qu'il serait bon qu'elle reste figée. C'est une tradition qui n'a pas d'âge et lorsque la croix et le pénitent sortent de l'église Sainte-Marie, nous faisons un bond de plusieurs siècles en arrière. Cette procession n'a donc pas pour vocation à évoluer au sens religieux du terme. En revanche, elle attire de plus en plus de monde. Des milliers de personnes se déplacent dans les rues de Sartène à cette occasion. Ce qu'il faut savoir, et d'ailleurs je le souligne dans l'ouvrage, c'est que même pour les païens et pour toutes celles et ceux qui ne croient pas en Dieu, il s'agit toujours d'un moment fort. Je conseille à tout le monde d'y assister, non pas avec les yeux mais avec le cœur. De cette manière, personne ne peut sortir indemne du Catinacciu. ■ **Propos recueillis par Frédéric BERTOCCHINI**



loppée dans le Cap Corse et plus particulièrement sur la commune de Brando. Cette procession entraîne un vaste déplacement de la population. Toutes les confréries de la commune quittent en même temps leurs oratoires respectifs, qui permettent de faire une halte et de méditer à titre personnel, et visitent les autres repositoires de la région. Chaque confrérie effectue donc le même circuit, de sépulcre en sépulcre, empruntant les sentiers qui relient encore les villages. Les processions de la Cerca s'effectuent à l'aube du vendredi saint et se déroulent sur un trajet de plusieurs kilomètres, pour s'achever à midi. Les enfants avec leurs crécelles sont en tête de la procession puis suivent le prieur et les sous prieurs, les mazzeri, qui portent des bâtons de confrérie. Juste derrière eux, l'on retrouve des confrères habillés de surplis blancs. Plus loin, viennent les femmes, habillées de la faldetta, habit cérémoniel fait d'une jupe bleu recouvrant les habits. Elle est remontée par l'arrière sur la tête, et devant,

retroussée jusqu'à la ceinture comme pour former une poche dans laquelle sont transportées quelques provisions que l'on consomme pendant la longue marche de la Cerca. C'est aussi à cette occasion que les confréries exhibent le « grand palme » [pullezzula] qu'elles ont tressé les jours précédents, et qu'elles ont fixé au sommet de la croix portée en tête de la procession. Enfin, lorsque deux confréries se rencontrent – c'est le cas pour celle de Poretto et celle de Pozzo – un cérémonial appelé A Parata est organisé entre les deux processions. L'une fait la haie de part et d'autre pendant le passage de l'autre confrérie. En soirée, les confréries qui ont toutes conservé intacts les différents chants de la Semaine Sainte, interprétés en latin, soit à l'unisson soit en polyphonie organisent une procession qui se termine par la granitula. ■ **Michel MAESTRACCI**

Sources : www.confreries-de-brando.org, www.les-oratoires.asso.fr

AJACCIO

■ LE QUARTIER DES ÉTRANGERS

Jusqu'au 1er avril. Espace Diamant. Rens : 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr

Artiste multimédia, Max Ristori présente une série de tableaux réalisés d'après photographies prises sur Iphone,



qui abordent la mutation d'un quartier ajaccien

■ NAPOLEÓN III ET FRANCESCHINI-PIETRI

Jusqu'au 9 mai. Palais Fesch, musée des Beaux Arts.

Rens : 04 95 26 26 26 & www.musee-fesch.com

Jean-Baptiste Franceschini-Pietri fut l'homme de confiance de Napoléon III. Photographies et effets personnels retracent son intimité avec la famille impériale.

■ ROSSELLA BELLUSCI : PARCOURS DE LUMIÈRE

Jusqu'au 9 mai. Palais Fesch, musée des Beaux Arts.

Rens : 04 95 26 26 26 & www.musee-fesch.com

Rossella Bellusci expose ses photographies en relation directe avec un certain nombre de tableaux et sculptures issus des collections du musée.

■ CPES PRÉPA

Jusqu'au 28 mai. A Scenina.

Rens : 09 63 21 93 99 & www.scenina.com

Exposition des œuvres réalisées par les élèves de la classe CPES Arts de Sartène, classe préparatoire aux grandes écoles d'art, créée en 2013.

■ L'APPEL DE LONDRES

Le 25 mars, 20h30. U Palatinu. Rens : 06 23 30 23 16 & www.ajaccioenscene.com

Trois Français expatriés à Londres font connaissance un soir de 14 juillet dans le restaurant de Marianne et évoquent en sa compagnie le pays qu'ils ont quitté

■ LE SUPER SPATIONAUTE

Le 19 mars, 20h. CSJC.

Rens : 06 07 84 70 77 & www.csjc.eu

Au moment de tourner la dernière scène de son film de science-fiction, Yvonne affronte des problèmes absurdes. Dont les solutions vont s'avérer surprenantes...

■ PATRIZIA POLI

Le 18 mars, 20h. A Scenina.

Rens : 09 63 21 93 99 & www.scenina.com

Pour ce dîner-spectacle, Patrizia Poli déroule, Caminendu, un répertoire en corse, espagnol, cap verdien et français né de sa collaboration avec Bernard Lavilliers

■ BAL FOLK

Le 18 mars, 20h30. Locu Teatrale.

Rens : 04 95 10 72 03 & www.locu-teatrale.info

Avec violons, mandoline, accordéon diatonique, bouzouki, cornemuse et percussions la Compagnie Zilimbrina invite à redécouvrir la musique traditionnelle à danser.

■ ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE CORSE

Le 20 mars, 18h. Palais Fesch/Musée des Beaux-arts.

Rens : 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr

Concert de musique italienne baroque sur instruments anciens, avec notamment le Stabat Mater de Vivaldi interprété par le contre-ténor Michel Géraud.

■ ANTILOOPS

Le 25 mars, 21h. L'Aghja.

Rens : 04 95 20 41 15 & www.aghja.com

A la croisée des chemins entre jazz, électro funk et hip-hop, ce groupe constitué autour de Ludivine Issambourg explore les possibilités étonnantes de la flûte.

■ PASSION CINÉMA/SOIRÉE MONTAGNES

Du 12 au 19 mars. Palais des congrès.

Rens : 06 23 98 30 55 & www.cine2000ajaccio.com

De l'Islande à la Corée du Sud, avec quelques grands détours par la Belgique, la Roumanie ou le Népal, une fenêtre ouverte sur les cinémas d'aujourd'hui. Soirée « montagnes » le 12 à partir de 18h30.

■ LES NUITS MED

Du 16 au 19 mars. Espace Diamant & Cinéma L'Ellipse.

Rens : www.lesnuitsmediterraneennes.com

Projections [hommage à Ettore Scola, cartes blanches à Corsica.doc et au festival de Lama, films primés] à l'Espace Diamant du 16 au 19. Compétition des films du 16 au 18 à L'Ellipse.

■ VIVE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE !

Le 25 mars, 18h15 et 28h. Espace Diamant. Rens : 04 95

50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr

En partenariat avec Corsica.doc, projections de deux documentaires sur la presse : *Contre pouvoirs* de Malek Bensmail et *The 50-year argument* de Martin Scorsese.

BASTIA

■ BASTIA À L'HEURE DU MUET

Jusqu'au 15 avril. Archives départementales.

Rens : 04 95 55 55 81

Une évocation des débuts du cinéma à Bastia à travers photos, affiches, publicités provenant pour beaucoup des archives des cinémas le Femina, et le Splendor.

■ BALADE VÉNITIENNE

Jusqu'au 20 mars. L'Alb'Oru.

Rens : 04 95 47 47 00 & beta.bastia.corsica

Comment aborder Venise sans sombrer dans les clichés ? Jean-André Bertozzi, formé de l'Ecole nationale supérieure de Photographie d'Arles, a relevé le défi.

■ ANIMANTIGA TRA BASTIA È GENOVA

Le 18 mars, L'Alb'Oru.

Rens : Rens : 04 95 47 47 00 & beta.bastia.corsica

Patrizia Gattaceca, Stéphane Casalta et la chanteuse et actrice génoise Roberta Alloisio revisitent les liens culturels entre Gênes et Bastia..

■ E TEATRALE

Jusqu'au 12 mars. Théâtre municipal, l'Alb'Oru, théâtre

Sant'Angelo, Lycée Giocante de Casabianca.

Rens : 06 12 89 56 25 & www.unita-teatrale.com

Onzième édition de ce festival qui présente une vitrine de la production théâtrale corse dans toute sa diversité. 23 spectacles, professionnels ou amateurs, sont à l'affiche.

■ 1 HOMME, 3 FEMMES, L'ADDITION

Les 18 et 19 mars, 21h. Théâtre Sant'Angelo.

Rens : 06 20 56 16 11

Pour l'homme, comprendre une femme est ardu. Que dire -et faire- lorsqu'il s'agit d'en comprendre comprendre trois : son épouse, sa belle-mère et sa maîtresse ?

■ MARIE TUDOR

Le 19 mars, 20h30. Théâtre municipal.

Rens : 04 95 34 98 00 & beta.bastia.corsica

Philippe Calvario met en scène ce drame de Victor Hugo, entre raisons du cœur et raison d'Etat, avec Cristiana Reali dans le rôle-titre.

■ DESNOS ET MERVEILLES

Le 19 mars, 18h30. Lycée Jeanne d'Arc. Rens : 04 95 32

47 75

Dans le cadre du Printemps des poètes, Michel Arbatz, accompagné à la guitare par Olivier Roman Garcia chante et dit des textes de Robert Desnos et retrace son parcours.



■ FRACTUS FIVE

Le 24 mars, 20h30. Théâtre municipal. Rens : 04 95 34 98 00 & beta.bastia.corsica

Avec ce ballet pour 5 danseurs, le chorégraphe Sidi Larbi Cherkaoui aborde les questions liées à l'information et la manipulation, la propagande et l'objectivité.

BIGUGLIA

■ CIRNESE

Le 18 mars, 20h30. Espace culturel Charles Rocchi.

Rens : 06 16 21 25 43 & www.espaceculturelbiguglia.com

A travers leurs créations, les 9 musiciens et chanteurs de Cirnese veulent allier le patrimoine musical corse à des styles qui voyagent à travers le monde.

CORTE

■ SILENCES

Jusqu'au 30 avril. Nouvelle bibliothèque universitaire.

Rens : 04 95 45 02 86

Dans l'ancienne bibliothèque universitaire, Dominique Degli Esposti a photographié le quotidien feutré des étudiants, montrant la solitude du processus d'apprentissage.

■ ÎLE(S)

Jusqu'au 3 avril. Musée de la Corse, Corte.

Rens : 04 95 45 25 45 & www.musee-corse.com

Une mise en regard des exemples d'îles, grandes et petites, lointaines ou proches, pour questionner les ressemblances comme les singularités de ces espaces insulaires.

■ L'ENCLOS DE L'ÉLÉPHANT

Le 23 mars, 20h30. Spaziu Natale Luciani.

Rens : 04 95 45 00 78 & www.univ-corse.fr

Un homme lit paisiblement chez lui lorsqu'un étranger se présente. Est-ce une bonne idée de le laisser entrer ? Une pièce d'Etienne Lepage avec Paul Grenier et Pierre Salasca.

■ PETRU GUELFUCCI

Le 24 mars, 20h30. Spaziu Natale Luciani.

Rens : 04 95 45 00 78 & www.univ-corse.fr

Disque d'or au Canada, figure emblématique du renouveau du cantu in paghjella, Petru Gueffucci se produit en solo sur la scène du centre culturel universitaire.

GHISONACCIA

■ VILLON LA VIE

Le 20 mars, 18h. Salle Cardiccia.

Rens : 04 95 56 26 67 & www.centreculturelanima.fr

Reprenant l'essentiel du testament de François Villon, qu'il a adapté en vers du moyen français, Michel Arbatz dit et chante ce poème-fleuve carnavalesque.

PORTICCIO

■ VILLE EN POÉSIE

Les 20 et 21 mars. De 15h à 20h. Nouveau centre culturel.

Rens : 04 95 25 06 70

Le 20, lectures de la pièce L'Habit de Lumière puis des poésies de Claude Delplanque. Le 21, Jakie Raimondi lit les poètes du grand Xxe siècle puis carte blanche aux poètes désirant lire leurs propres créations.

SARTENE

■ RENCONTRE POÉTIQUE

Le 19 mars, 13h. Casa di Roccapina. Rens : 04 95 71 56 30

En partenariat avec les éditions Colonna, quatre auteurs -Domistria, Dominique Ottavi, Norbert Paganelli et Henri-Etienne Daysso- font partager leurs poèmes.

PORTO-VECCHIO

■ LE MONDE PERDU

Jusqu'au 26 mars. Bibliothèque municipale.

Rens : 04 95 23 35 89 & www.porto-vecchio.fr

Rétrospective des travaux de Serge Ceccarelli, diplômé de l'Ecole internationale des Arts décoratifs de Nice et auteur des illustrations de nombreux ouvrages- jeunesse.

a Radiò di a Corsica

Alta
frequenza

ARADIO DI A CORSICA

Di poi più di 30 anni

EN FM

AIACCIU **103.2** BASTIA **98.9** CORTI **104** CALVI **87.9**
GHISUNACCIA **107.4** PORTIVECHJU **93.7** BUNIFAZIU **101.2**

EN NUMERIQUE

MARSEILLE AIX... NICE CANNES...

WWW.ALTA-FREQUENZA.COM

**AGIR
PLUS**

**VOTRE MAISON
AUSSI A BESOIN D'UN
DIAGNOSTIC ?**

**RÉALISEZ UN DIAG
AGIR PLUS POUR 150€***



**RETROUVEZ LA LISTE DES DIAGNOSTIQUEURS PARTENAIRES
SUR CORSE-ENERGIA.FR ET FAITES DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE**

*le Diag'Agir Plus est facturé 150€ prix maximum conseillé (le partenaire reste libre de moduler le prix de la prestation).